

Nice Acropolis, la Destination pour un Évènement écologique et solidaire



L'Environnement, la cause solidaire de Tous

Compte tenu de la prise de conscience collective des répercussions d'un congrès sur l'environnement, nous aidons nos clients à en minimiser les effets négatifs tout en optimisant les retombées positives sur le plan social et économique.

A Nice, l'attitude écoresponsable est un réel état d'Esprit et se déclinent par des actions concrètes mises au service de votre évènement.



Territoire Ecoresponsable de référence

Avec la création de l'Eco vallée de Nice, véritable technopole en devenir, aux portes de l'aéroport International dédiée aux éco technologies. Ce site rassemble des entreprises à la pointe de l'innovation à inventer une ville intelligente et durable. Eco constructions, mobilité durables, énergies renouvelables, végétalisation de la ville, réseaux intelligents, ... sont autant de priorités dans le développement de notre territoire.



Sur la destination



- Aéroport International Nice Côte d'Azur : Moins d'empreinte carbone car plus de vols directs
- Transferts directs en tramway Aéroport – Palais des Congrès – Hôtels
Moyen de transport le plus propre après la marche à pied !
- Au départ de Nice Acropolis, près de 3 500 chambres d'hôtel à 10 mn à pied et près de 10 000 chambres à 15mn en tramway
- La végétalisation de la ville et le remplacement des voies des bus par des pistes cyclables (10 296 arbres plantés en 2019, création de nouveaux parcs et de 3 promenades vertes)
- Aux portes du Palais des Congrès et au cœur de la ville, la « Coulée Verte », vaste jardin de 12 hectares aux essences méditerranéennes
- Un réseau de prestataires locaux tous engagés dans le développement durable (hébergements, restaurateurs, transports, activités et animations)





Au palais des Congrès Nice Acropolis :



- La maîtrise de la consommation énergétique



Par une régulation thermique par espace et selon les besoins réels. Les espaces sont chauffés uniquement lors de leur exploitation et selon les recommandations écologiques en vigueur (19°C).

De plus, l'activation de la climatisation est elle aussi adaptée aux horaires et à l'usage des Espaces, tout en privilégiant en priorité une régulation thermique naturelle grâce à un système de ventilation naturelle connectée à l'équipement thermique du bâtiment.



Par l'installation d'un système d'éclairage LED piloté à distance par le PC Sécurité de manière à garantir une utilisation sans surconsommation. De plus, exceptés les auditoriums, tous les espaces y compris le palais des expositions (17 000 m2) bénéficient de la lumière naturelle.



Par l'engagement et la formation aux gestes *Green* du personnel (extinction des lumières et ordinateurs en fin de journée, impression papier en recto/verso et en noir et blanc, recyclage des consommables, réutilisation des feuilles imprimées en brouillon, aménagement des bureaux optimisé pour bénéficier de la lumière naturelle, chauffage avec réglage individuel et ventilation naturelle de préférence, prise en charge à 75% de l'abonnement annuel des transports en commun, mise à disposition d'un espace détente avec cuisine pour favoriser le stockage et réchauffage des plats faits maison ...).

- La dématérialisation



Nice Acropolis privilégie le 100% digital pour l'ensemble de ses services (administratif, commercial, opérationnel et comptable). Brochure commerciale, devis, contrat, facture, bon de commande prestataires, notes internes, ...

La majorité de nos documents sont dématérialisés pour limiter la consommation des ressources naturelles et d'énergie. Grâce à un progiciel spécialisé et intégré à l'ensemble des départements, la mise en place d'une telle gestion électronique des documents (GED) nous garantit en plus de la sécurité de nos données, un réel impact positif sur l'environnement.

- Le traitement des déchets



Tous les déchets sont séparés pour le recyclage : le tri s'opère sur les déchets secs valorisables (plastiques, bois, cartons), le verre, le papier, les brochures, les toners, la peinture, les piles, les palettes de bois, les déchets liquides et les déchets organiques.

Des poubelles et des containers spécifiques dans les bureaux, les espaces et dans les passages camion sont à disposition des collaborateurs, clients et prestataires pour effectuer ce tri. Nice Acropolis met à disposition de ses clients une charte de tri écologique qui regroupe l'ensemble des procédures de traitement et recyclage par type de déchets.

La sélection des prestataires sur le critère « Eco Responsable »



L'ensemble de nos fournisseurs doivent être inscrits dans une réelle démarche éco responsable et présenter leurs engagements par de réelles actions en faveur du respect et de la protection de l'environnement. Que ce soit dans le choix des matériaux et des techniques, ou des méthodes de stockage et de recyclage des produits et déchets, chacun de nos prestataires répond à un cahier des charges rigoureux en matière d'écologie.

De plus, nos fournisseurs sont implantés localement ou sont organisés avec leurs laboratoires, espaces de stockage, bureaux d'études, etc ... dans le périmètre régional, d'où une forte limitation des émissions de CO2 pour les acheminements des marchandises et des personnels.



Quelques illustrations d'actions menées par nos partenaires:

✓ Signalétique :

Pas d'utilisation d'eau dans les process de fabrication pour limiter le risque de rejet dans la nature, parc des machines d'impression majoritairement sans solvants, analyse de l'air dans les zones de fabrication pour contrôle du respect de la réglementation en vigueur.

✓ Mobilier :

Léger et empilable, il limite les volumes de transport, en matériaux recyclés ou recyclables avec des produits mono-matière ou facilement démontables pour faciliter le recyclage, aussi, certains modèles sont des produits « second life » et retrouvent une nouvelle jeunesse après un passage dans les ateliers de menuiserie et de tapisserie.

✓ Décoration florale :

Mise à disposition d'une gamme de plantes dépolluantes.

✓ Restauration :

Sont privilégiés les fruits et légumes de la région et de saison, dans l'élaboration des recettes. Nos chefs cuisinent également toute une gamme de menus entièrement Bio et adaptés aux régimes végétariens.

La consommation de bouteilles d'eau en plastique est limitée grâce à la mise à disposition de carafes d' « Eau d'Azur » et de gobelets recyclables. De manière générale, l'Art de la Table prévoit des articles recyclables ou en matière naturelle.

L'anti gaspillage est également un Engagement de nos traiteurs. Au-delà d'une bonne gestion de leurs stocks, en cas d'annulation le jour même ou de surplus identifié à l'avance, nos fournisseurs respectent tous un dispositif permettant la revalorisation et la distribution des denrées alimentaires auprès des acteurs locaux de la solidarité. En effet, toutes les démarches de réduction du gaspillage alimentaire, 3ème responsable au monde de l'émission de gaz à effet de serre, contribuent au « Plan Climat ».

Solidaire, écologique et responsable, nous partageons les mêmes valeurs

Tous Ensemble, protégeons notre Planète !

En savoir plus :

Direction Commerciale

Nice Acropolis

Tel : 04 93 92 82 20

Email: dcom@nice-acropolis.com

www.nice-acropolis.com

